OCOM C307.04 – IDENTIFIER LA PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE AUX BOURSES DE PILOTE DE PLANEUR ET DE PILOTE D'AVION

1. **Rendement.** Identifier la procédure de mise en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d'avion.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) les documents,

      (2) de la supervision, et

      (3) de l'aide.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit identifier la procédure de mise en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d'avion, y compris :

   a. les ressources d'apprentissage disponibles,

   b. la procédure de mise en candidature, et

   c. l'examen de qualification.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les ressources d'apprentissage disponibles, y compris : a. les ressources dirigées par un instructeur; et b. les ressources d'autoformation.	Exposé interactif	10 min	
PE2	Décrire la procédure de mise en candidature, y compris : a. les critères d'admissibilité, y compris : 1. l'âge, 2. le niveau de qualification des cadets, et 3. le niveau d'étude secondaire; b. les restrictions physiques pour la bourse de pilote de planeur, y compris : 1. la grandeur, et 2. le poids; c. un narratif d'une page, d. les formulaires de demande, y compris : 1. le CF 51, et 2. le DND 2226;	Exposé interactif	25 min	A3-060 A3-061 A3-062

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. l'examen de qualification, f. le certificat médical, y compris : 1. la catégorie requise, 2. la date limite, et 3. le médecin examinateur approuvé par Transports Canada (TC); et g. le comité de sélection.			
PE3	Décrire l'examen de qualification, y compris : a. le format, b. la note de passage, et c. la préparation.	Exposé interactif	20 min	A3-060 A3-061 A3-062

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	55 min
c.	Total :	60 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux procédures de mise en candidature pour les bourses pour les cours de pilote.

7. **Documents de référence**

   a. A3-060 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 54-26, *Programme de bourses de pilotage de planeur*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A3-061 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 54-27, *Programme de bourses de pilotage d'avion*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   c. A3-062 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 54-20, *Directive d'entraînement estival – Cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et

   b. les ressources d'apprentissage disponibles à l'escadron.

9. **Matériel d'apprentissage**

   a. le document sur les ressources d'apprentissage disponibles,

   b. le document sur les médecins examinateurs locaux approuvés par TC,

   c. le document qui décrit en détail les critères d'admissibilité et les restrictions,

   d. une copie de l'OAIC 54-26, *Programme de bourses de pilotage de planeur*, annexe A, pour les mises en candidature pour la bourse de pilote de planeur, et

   e. une copie de l'OAIC 54-27, annexe A, pour les mises en candidature à la bourse de pilote d'avion.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

    a. Cet OCOM doit être prévu en même temps que l'OCOM M307.02 (Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC).

    b. Pour cette leçon, les documents sur les ressources d'apprentissage et les médecins examinateurs doivent être adaptés en fonction de la disponibilité locale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.